

Évreux, le 29 juin 2016

Rappelons que ce 2 juin était une journée d'action à la DGFIP et à la DDFIP 27 et que les élus de Solidaires Finances Publiques ont siégé en grève après interpellation du Directeur par les agents dans la cour du Château. ([voir compte rendu action du 2 juin](#)).

Après la lecture des liminaires de Solidaires Finances Publiques, de FO et de la CGT, la CGT a quitté la salle.

Le Président nous a répondu que « Les Lignes Directrices » du Directeur Général constituaient un document de synthèse qui remplace un certain nombre de chantiers en perspective et qui n'est pas inintéressant... « C'est agréable, ça se lit facilement, cela présente une politique administrative » a-t-il ajouté...

Le premier point à l'ordre du jour concernait la **validation de cinq Procès Verbaux** de séances datant de 2014 et 2015.

Les élus de Solidaires Finances Publiques n'ont pas pris part au vote considérant que les PV n'avaient plus d'intérêt lorsqu'ils sont délivrés si tardivement.

Ensuite, l'assistant de prévention nous a présenté le **Programme Annuel de Prévention (PAP)**, assorti de l'avis rendu par le CHSCT.

Solidaires Finances Publiques a demandé que l'avis du CHSCT soit annexé au PV du CTL puisque nous n'avons pas d'élément complémentaire à ajouter.

Le troisième point était consacré à l'examen du **Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS)**. Ce document a fait l'objet d'une présentation par le service RH que nous avons remercié pour le travail effectué.

Cependant, ce document ne relatant que des informations au niveau départemental, il est difficile de l'exploiter pour dégager des situations à risque dans les services.

Il est quand même à noter une augmentation continue ces 3 dernières années du nombre de fiches de signalement.

Dans l'Eure, 563 agents possèdent un Compte Epargne Temps (CET) ainsi le cumul des jours épargnés représentait 7,41 agents / année en 2015. Le volume global des jours en épargne s'élève à 7 899 jours soit 21,94 agents/année...

A cela s'ajoutent 148 jours de congés 2014 perdus en 2015.

Le nombre des écrêtements des horaires variables est en augmentation de plus de 17 % par rapport à 2014 pour un volume d'écrêtements en hausse de plus de 25 % correspondant à 3445 heures écrêtées en 2015 pour 207 agents.

Cette situation n'est pas acceptable et la Direction Générale doit remédier aux problèmes d'effectifs que nous connaissons afin de faire cesser les effets pervers engendrés pour les agents qui sont de fait pénalisés.

En dernier point, une information nous a été communiquée concernant **les incidences au niveau ressources humaines des projets d'adaptation des structures et du réseau pour l'année 2017**.

La Direction nous a communiqué des fiches d'impact, pour le moins sommaires, sur lesquelles elle conclut, selon les restructurations qu'il s'agit d'un projet important ou non au sens de l'art 57 du décret n°82-453 du 28 mai 1982. Malgré tout nous avons obtenu l'accord de la Direction pour soumettre l'ensemble des projets de restructuration pour 2017 à l'examen et à l'avis du CHSCT.

Sur les incidences RH des réorganisations, la Direction nous a seulement informé qu'elle avait pris contact avec les agents concernés et qu'elle leur avait exposé leurs droits individuellement. Chacun des agents aura normalement une projection sur son éventuel droit à la prime de restructuration.

Bref, nous n'avons pas appris grand-chose de nouveau, chaque agent ne s'étant alors pas encore positionné sur son choix de suivre ou non sa mission.

Nous avons quand même fait remarquer que l'on demandait aux agents de se positionner sur un nouveau service sans en connaître le fonctionnement et sans savoir quelle sera la future organisation. Ce manque de lisibilité est malheureusement récurrent dans notre Département !

Enfin les réorganisations concernant les SPF /SPFE devraient plutôt avoir lieu au 1^{er} septembre qu'au 1^{er} janvier 2017.

Quant aux autres projets ([revoir compte rendu CTL du 11 avril 2016](#)), ils devraient prendre effet au 1^{er} janvier 2017.

Les élus Solidaires Finances Publiques au CTL.